



Vivre à Arbin



Travaux

Travaux en cours

Lettre n°69.

Bien cher Albinus,

C'est parti ! Les premiers coups de pelle (mécanique) viennent d'être donnés sur le terrain qui doit voir la construction du bâtiment technique. Après l'enfouissement des réseaux, où l'on attendra les comptes arrêtés au 31/12/2011 pour connaître le coût définitif et son financement, nombreux sont les Arbinois qui se posent la question : mais où va-t-on ?

Alors qu'en janvier 2011 on nous annonçait « *Un gel des grands travaux* » pour cause de, je cite : « *... désengagement de l'Etat, ... difficultés à obtenir des subventions, ... c'est la faute à la crise...* » quelle mouche a bien pu piquer le Maire et son Conseil pour mettre en place un programme immobilier démesuré et non prévu dans leur profession de foi de mars 2008 ? Je résume.

Un nouveau local technique.

Je ne reviendrai pas, ni dans le détail, ni sur mon point de vue sur cette construction (voir ma lettre N°46). Les travaux sont maintenant engagés sans qu'aucune information n'ait été donnée à la population sur les entreprises adjudicataires, pas plus que sur l'obtention ou non du prêt de **500 000€** destiné au financement partiel. Qui a besoin de savoir ?

Je te rappelle qu'un complément de **214 000€** est « pompé » dans la caisse eau et assainissement, justifié par tous les branchements nécessaires, sur un site dépourvu de réseaux. Mettre tant d'argent de ce compte dans ce projet alors que lors des vœux, le Maire expliquait : « *Qu'il est bon d'avoir dans ce domaine de l'argent en caisse, car les travaux peuvent coûter cher sur un réseau existant qui commence à dater* » On peut se demander si tout cela est bien cohérent. Mais il faut faire avec !

Un presbytère en rénovation.

Depuis les vœux 2012 on sait, maintenant, que le Presbytère deviendra à l'étage la nouvelle Mairie et le rez-de-chaussée sera dédié aux Aînés.

Je te renvoie à ma lettre N°49 (CM du 14/04/2011). Dans le compte rendu du CM, au sujet d'une création de poste, il était écrit : « *Le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre des travaux de réfection du presbytère entraînant une réorganisation des services techniques il y a lieu de créer ce poste. M. Tissot sera chargé de ces travaux, M. Maqueda remplacera M. Tissot et il y a donc lieu de renforcer l'équipe espaces verts* » Effectivement il y a bien eu embauche car j'ai eu l'occasion, comme toi sans doute, de croiser l'intéressé. Mais il y a dû y avoir changement de rôle car je ne me souviens pas de l'avoir vu aux espaces verts. Faut-il en déduire que c'est lui qui a travaillé au presbytère ? Quelle a été sa mission, sur quelle durée ? Lors du CM il était question de 6 mois à 1 an. Mystère. Une entreprise extérieure est malgré tout intervenue, pour démolir un atelier afin de créer une ouverture côté parking. On a cassé puis reconstruit un peu plus loin un conduit de cheminée. Les fenêtres ont été changées. Voilà pour ce qui se voit. A l'intérieur, hormis des « toupies » qui ont apporté du béton, on ne sait pas. Je te rappelle (voir ma lettre N°58) qu'une somme de **200 000€** a été budgétée sur la ligne « entretien de bâtiments ». Ce chantier entrait dans ce cadre, mais un tel montant ne suffira sans doute pas pour un tel projet qui, je l'ai déjà

écrit, serait à inscrire sur le budget d'investissement. Alors comment est-il financé ? Sur fonds propres de la Commune ou, là aussi, faudra-t-il encore faire appel à l'emprunt ?

Une chose est sûre, pour l'instant, tout est stoppé. La raison, tu la connais, le Maire et son Conseil avaient tout simplement négligé de faire appel à un architecte et de déposer un permis de construire. Mais est-ce grave docteur ?

Conséquences de ces projets.

A Mérande : seule la petite salle de « réunions familiales », qui vient d'être rénovée, restera utilisée. Que vont devenir les ateliers actuels laissés libres après le transfert en ZI ? Une surface importante, non négligeable, dont on ne sait rien de la destination. Normal, me diras-tu, nos Elus ne le savent pas non plus (propos du Maire aux vœux).

A la Mairie : seule la salle du Conseil/Mariage sera encore utilisée. Que vont devenir les surfaces du rez-de-chaussée et toutes celles de l'étage ? Quelles en seront les destinations ?

A toutes ces questions, comme d'habitude, pas de réponse ! Une commune de 800 habitants a-t-elle besoin de tout cela ? N'était-il pas plus judicieux de gérer au mieux l'aménagement des locaux existants ? Combien d'argent faudra-t-il encore dépenser pour les futures utilisations des locaux délaissés ? Une chose est certaine, toutes ces surfaces, anciennes et nouvelles, il va falloir les gérer et les entretenir. Annuellement, il faudra consacrer une part toujours plus importante pour leur gestion, y compris les remboursements d'emprunts probables. Sachant que depuis 2008 les dépenses évoluent nettement plus que les recettes, qui va payer toute cette inconséquence ?

Albinus, ne penses-tu pas qu'il est grand temps d'ouvrir les yeux ? N'y a-t-il personne dans le Conseil pour tirer la sonnette d'alarme ? Notre village disposait d'une « cagnotte » conséquente issue pour une bonne part de la gestion rigoureuse des équipes précédentes. Celle-ci est en train de fondre et ce n'est pas fini. L'avenir est incertain, mais qui l'aggrave ? Eh oui, les collectivités territoriales ont pris le mauvais exemple sur l'Etat : dépenser plus que l'on ne gagne !

Et dire que gérer cela devrait être prévoir. Tu as, une fois encore, quelques exemples du contraire !

Voilà de beaux cadeaux empoisonnés car l'augmentation de la fiscalité, seule parade disponible, a ses limites. A moins que le Conseil ne consente enfin à faire des économies ? Mais peut-être a-t-il prévu de transférer cette tâche aux « générations futures » !

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Février 2012